

Question orale commune du groupe Union pour Rennes Capitale et du groupe MODEM Couverture de la réunion d'installation des Conseils de quartier par TV RENNES 35

Monsieur le Maire

Samedi 22 novembre dernier, de nombreux Rennais ont été conviés par le maire de Rennes à l'occasion de l'installation des conseils de quartier.

Sur l'invitation officielle il était fait mention d'une réception. Or, pour l'essentiel, **ce n'était pas une réception qui était organisée, mais une émission de télévision**, retransmise par TV RENNES 35, dans la droite ligne de la vaste campagne publicitaire organisée depuis le mois de septembre par la direction de la communication de la mairie de Rennes. L'émission en reprenait en effet non seulement la thématique mais également les images (quartiers d'orange).

Les groupes MODEM et UNION pour RENNES CAPITALE se sont interrogés sur la confusion des genres que traduit ce genre de pratique. Ils l'ont fait savoir à la direction de TV RENNES 35.

Mais deux questions qui sont plus directement de votre responsabilité doivent être posées.

A aucun moment en effet, au cours de l'émission que vous avez préparée en collaboration avec la chaîne de service public et qui concerne précisément le fonctionnement de la démocratie de proximité, **il n'a été fait mention**, ni dans le film de présentation, ni dans les débats, ni dans la présentation des élus présents, **de la diversité des sensibilités représentées au conseil municipal**. Ceci en méconnaissance élémentaire des règles de pluralisme qui s'imposent dans l'audiovisuel public;

Cette situation est d'autant plus paradoxale que, de notoriété publique, les groupes politiques UNION pour RENNES CAPITALE et MODEM ont exprimé des points de vue différents de celui de la majorité municipale, à de très nombreuses reprises, sur le fonctionnement des conseils de quartier, sur leurs compétences et sur leur présidence.

Dans ce contexte, il faut reconnaître que **l'unique débat entre Daniel Delaveau et Nathalie Appéré n'est pas franchement le symbole du pluralisme et de la démocratie!**

Par ailleurs, pourquoi les participants à cette émission qui ont été invités sous couvert d'une invitation officielle du maire de Rennes et qui s'y sont rendus nombreux n'ont-ils pas été avertis de ce qu'il leur était demandé de participer à une émission de télévision. Beaucoup se sont sentis piégés et nous l'ont dit.

La question que nous vous posons est la suivante : **quand organiserez-vous un débat télévisé sur le même thème, dans l'esprit démocratique qui doit présider au fonctionnement des conseils de quartier, et au cours duquel la parole pourrait être donnée à d'autres que vous-même ?**